

**Conseil de Direction
Soixante-deuxième Session**

GC/62/R1

Lundi 11 et mardi 12 mai 2020

Par téléconférence (en raison de la pandémie à coronavirus et des restrictions de circulation)

PROCEDURES SPECIALES APPLICABLES A CETTE SESSION

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné les Procédures spéciales devant régir la conduite de la Soixante-deuxième Session du Conseil de Direction telle qu'elles sont décrites dans le [Document GC/62/22](#),

1. ADOPTE les procédures spéciales définies dans le document pour la conduite de la Soixante-deuxième Session du Conseil de Direction et fixe au 25 mai 2020 la date de réception de l'approbation et des commentaires en vertu de la procédure d'approbation tacite ; et
2. REMERCIE le Secrétariat pour les efforts qu'il a déployés afin d'organiser cette conférence virtuelle ainsi que les procédures associées.



**Conseil de Direction
Soixante-deuxième Session**

GC/62/R2

Lundi 11 et mardi 12 mai 2020

Par téléconférence (en raison de la pandémie à coronavirus et des restrictions de circulation)

DEMANDE D'ADMISSION EN QUALITE D'ETAT PARTICIPANT – LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné la demande du Gouvernement de la République populaire de Chine en vue de son admission en qualité d'Etat participant au Centre international de Recherche sur le Cancer ([Document GC/62/21](#)),

1. PREND NOTE avec grand intérêt de la demande de la République populaire de Chine telle qu'elle a été reçue par le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé le 3 mars 2020 ;
2. REMERCIE le Sous-comité pour son Rapport ;

Rappelant l'Article 50 du Règlement intérieur du Conseil de Direction du CIRC¹,

3. DECIDE de reporter l'examen et la décision concernant l'admission d'un nouvel Etat participant à la prochaine session du Conseil de Direction.

¹ Toute demande de cette nature est inscrite à l'ordre du jour de la session suivante du Conseil de Direction, à condition qu'elle parvienne au Directeur général quatre-vingt-dix jours au moins avant la date d'ouverture de cette session.



**Conseil de Direction
Soixante-deuxième Session**

GC/62/R3

Lundi 11 et mardi 12 mai 2020

Par téléconférence (en raison de la pandémie à coronavirus et des restrictions de circulation)

RAPPORT BIENNAL DU CIRC 2018–2019

Le Conseil de Direction,

Ayant passé en revue le Rapport biennal du CIRC pour 2018–2019 ([Document GC/62/2](#)),

1. EXPRIME sa satisfaction du travail accompli ; et
2. FELICITE la Directrice et son personnel de ce Rapport biennal.

Lundi 11 et mardi 12 mai 2020

Par téléconférence (en raison de la pandémie à coronavirus et des restrictions de circulation)

RAPPORT DE LA DIRECTRICE

Le Conseil de Direction,

Ayant passé en revue le Rapport de la Directrice ([Document GC/62/3](#)),

Prenant note de sa nouvelle structure et présentation,

1. REMERCIE la Directrice pour le Rapport et pour les indicateurs de performance qui y figurent ;
2. PREND NOTE avec satisfaction de la poursuite des efforts visant à renforcer la coordination et la communication entre le CIRC et l'OMS ;
3. REMERCIE le Secrétariat pour son compte rendu sur les collaborations du CIRC s'inscrivant dans le Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques (FENSA), qui a été intégré dans le Rapport de la Directrice conformément à la Résolution [GC/60/R17](#) ; et
4. EXPRIME sa satisfaction à l'égard du Rapport de la Directrice.

Ayant par ailleurs passé en revue les informations complémentaires relatives aux projets opérationnels de la stratégie de mobilisation de ressources du Centre ([Document GC/62/19 Rév1](#)),

5. REMERCIE le Secrétariat pour ce document et la présentation ; et
6. ENCOURAGE la Directrice à poursuivre les efforts visant à renforcer et à développer la stratégie de mobilisation de ressources du Centre.



**Conseil de Direction
Soixante-deuxième Session**

GC/62/R5

Lundi 11 et mardi 12 mai 2020

Par téléconférence (en raison de la pandémie à coronavirus et des restrictions de circulation)

RAPPORT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil de Direction,

Ayant passé en revue le Rapport présenté par le Conseil scientifique sur sa Cinquante-sixième Session ([Document GC/62/4](#)) et la réponse de la Directrice ([Document GC/62/5](#)),

1. PREND NOTE du Rapport (Document GC/62/4) avec grand intérêt ;
2. FELICITE les membres du Conseil scientifique de leur soutien et de leur travail remarquable ;
et
3. FELICITE la Directrice des réponses constructives qu'elle a apportées aux recommandations formulées par le Conseil scientifique lors de sa Cinquante-sixième Session.

Lundi 11 et mardi 12 mai 2020

Par téléconférence (en raison de la pandémie à coronavirus et des restrictions de circulation)

POINT SUR LE « NOUVEAU CENTRE » ET ARGUMENTAIRE D'INVESTISSEMENT

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/62/8](#) (Point sur le « Nouveau Centre » et argumentaire d'investissement),

1. EXPRIME sa gratitude envers les autorités françaises, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon pour le soutien indéfectible qu'elles lui ont manifesté tant pour assurer des conditions de fonctionnement correctes aux locaux actuels que pour les progrès réalisés sur le projet de « Nouveau Centre » ;

2. RECONNAIT qu'un déficit de financement de 9,16 millions d'euros subsiste pour obtenir un bâtiment moderne, intelligent et ouvert entièrement opérationnel, ce montant devant être rassemblé avant le déménagement dans le « Nouveau Centre », désormais prévu pour 2022 ;

Rappelant le paragraphe 5 de sa Résolution [GC/61/R9](#) demandant à la Directrice du CIRC d'étudier d'autres pistes de financement pour le « Nouveau Centre »,

3. PREND NOTE avec grand intérêt de la stratégie de mobilisation de ressources présentée dans le Document GC/62/8 ;

4. AUTORISE la Directrice à accepter les dons en espèces ou en nature destinés à meubler et à équiper le « Nouveau Centre », sous réserve de l'application des règlements intérieurs et en conformité avec ceux-ci, notamment en ce qui concerne le Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques de l'OMS (FENSA) et la reconnaissance des partenaires ;

5. ENCOURAGE les Etats participants à effectuer des contributions volontaires et à soutenir les efforts de mobilisation de ressources en faveur du « Nouveau Centre » ; et

6. PRIE la Directrice de rendre compte régulièrement, tous les six mois, de ces efforts de mobilisation de ressources au Conseil de Direction et de tenir le Conseil de Direction et le Groupe de travail sur les infrastructures informés des principales avancées concernant le « Nouveau Centre ».

**Conseil de Direction
Soixante-deuxième Session**

GC/62/R7

Lundi 11 et mardi 12 mai 2020

Par téléconférence (en raison de la pandémie à coronavirus et des restrictions de circulation)

RAPPORT FINANCIER, RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/62/7](#) « Rapport financier annuel, Rapport du Commissaire aux comptes et Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 » ainsi que son rectificatif (Document GC/62/7 Corr.1)²,

1. REMERCIE le Commissaire aux comptes de la Commission de vérification des comptes de la République des Philippines pour son Rapport et son avis sans réserve ainsi que pour sa collaboration durant ces huit dernières années ;
2. REMERCIE le Secrétariat pour les informations complémentaires qu'il a fournies sur les engagements au titre de l'Assurance-maladie du personnel après cessation de service (ASHI) et sur le déficit de financement ([Document GC/62/Inf.Doc. No.4](#)) ; et
3. APPROUVE le Rapport de la Directrice sur les opérations financières du Centre.

² Seule la version anglaise est affectée par ce rectificatif

Lundi 11 et mardi 12 mai 2020

Par téléconférence (en raison de la pandémie à coronavirus et des restrictions de circulation)

RAPPORT D'ÉVALUATION DU GROUPE CONSULTATIF SUR LES ACTIVITÉS DU CIRC ET POINT SUR LA STRATÉGIE À MOYEN TERME 2021–2025 DU CIRC

Le Conseil de Direction,

Ayant passé en revue le [Document GC/62/9](#) « Rapport d'évaluation du Groupe consultatif portant sur l'évaluation des activités du CIRC par rapport à son mandat, point sur l'élaboration de la Stratégie à moyen terme 2021–2025 du CIRC et nomination des membres du Conseil de Direction devant participer au Groupe de travail supervisant son élaboration »,

Rappelant sa Résolution [GC/61/R7](#),

1. REMERCIE le Groupe consultatif *ad hoc* pour son Rapport d'évaluation et ses recommandations ;
2. REMERCIE le Bureau de l'évaluation de l'Organisation mondiale de la Santé ainsi que le Secrétariat du CIRC pour le soutien précieux qu'ils ont apporté au Groupe consultatif *ad hoc* ;
3. REMERCIE le Conseil scientifique pour son examen du Rapport d'évaluation du Groupe consultatif et pour ses commentaires tels qu'ils figurent au [Document GC/62/4](#) ;
4. REMERCIE le Secrétariat du CIRC pour le point effectué sur l'élaboration de la Stratégie à moyen terme 2021–2025, qui doit être finalisée en collaboration avec le Groupe de travail conjoint Conseil de Direction/Conseil scientifique sur la Stratégie à moyen terme en vue de son approbation par le Conseil de Direction lors de sa prochaine session en mai 2021 ; et
5. Notant que les membres du Conseil scientifique nommés pour participer au Groupe de travail conjoint Conseil de Direction/Conseil scientifique sur la Stratégie à moyen terme sont les Docteurs Maria Sibilja (Autriche), Christine Friedenreich (Canada), Janne Mikael Pitkäniemi (Finlande) et Ravi Mehrotra (Inde), DECIDE de nommer les membres du Conseil de Direction de l'Allemagne (Mme Elisabeth Schulte), de la Belgique (Dr Marc Van den Bulcke), du Brésil (Dr Liz Almeida), des États-Unis d'Amérique (Dr Satish Gopal), de la Fédération de Russie (Dr Igor Korobko) et du Japon (Dr Yosuke Kita) en qualité de membres du Groupe de travail conjoint Conseil de Direction/Conseil scientifique sur la Stratégie à moyen terme.



**Conseil de Direction
Soixante-deuxième Session**

GC/62/R9

Lundi 11 et mardi 12 mai 2020

Par téléconférence (en raison de la pandémie à coronavirus et des restrictions de circulation)

ALIGNEMENT DE LA STRUCTURE DU PROGRAMME ET DU BUDGET 2022–2023 DU CIRC SUR LE PROJET DE STRATEGIE A MOYEN TERME 2021–2025

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/62/20](#) « Alignement de la structure du Programme et du Budget 2022–2023 du CIRC sur le projet de Stratégie à moyen terme 2021–2025 »,

1. RECONNAIT que le Secrétariat du CIRC devra préparer le Projet de Programme et de Budget 2022–2023 pendant la finalisation de la Stratégie à moyen terme 2021–2025 du CIRC, ces deux documents devant être soumis pour approbation par le Conseil de Direction lors de sa prochaine session ordinaire en 2021 ;
2. NOTE que la préparation du Projet de Programme et de Budget 2022–2023 s'appuiera sur les conseils préliminaires fournis par le Groupe de travail conjoint Conseil de Direction/Conseil scientifique sur la Stratégie à moyen terme du CIRC, mis en place par la Résolution GC/62/R8 ;
et
3. CONVIENT que la conception des programmes et des budgets biennaux du CIRC pendant la période 2021–2025 devra clairement mettre l'accent sur les priorités définies et que le prochain Programme et Budget 2022–2023 devra être aligné sur les domaines prioritaires identifiés.



**Conseil de Direction
Soixante-deuxième Session**

GC/62/R10

Lundi 11 et mardi 12 mai 2020

Par téléconférence (en raison de la pandémie à coronavirus et des restrictions de circulation)

RAPPORT BIENNAL DU COMITE DE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL, 2018–2019

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le « Rapport biennal du Comité de santé et sécurité au travail (OHSC), 2018–2019 », tel qu'il figure au [Document GC/62/10](#),

1. EXPRIME sa satisfaction devant les dispositifs mis en place pour préserver la santé et la sécurité du personnel du Centre ; et
2. PRIE la Directrice de continuer à présenter tous les deux ans un rapport sur les questions de santé et de sécurité au travail au Centre.



**Conseil de Direction
Soixante-deuxième Session**

GC/62/R11

Lundi 11 et mardi 12 mai 2020

Par téléconférence (en raison de la pandémie à coronavirus et des restrictions de circulation)

RAPPORT BIENNAL SUR LES ACTIVITES DE PUBLICATION, 2018–2019

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/62/11](#) « Rapport biennal sur les activités de publication, 2018–2019 »,

1. PREND NOTE du Rapport avec grand intérêt ;
2. NOTE que les recettes nettes provenant de la vente des publications du CIRC affectées au Fonds spécial du Conseil de Direction se sont élevées à 1 279 970€ en 2018 et 1 262 932€ en 2019, dont 75% ont été affectés l'année suivante au Programme des Publications ; et
3. DEMANDE à la Directrice de continuer à présenter un rapport tous les deux ans sur les activités de publication du CIRC.



**Conseil de Direction
Soixante-deuxième Session**

GC/62/R12

Lundi 11 et mardi 12 mai 2020

Par téléconférence (en raison de la pandémie à coronavirus et des restrictions de circulation)

PUBLICATION EN LIBRE ACCES

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/62/11](#) « Rapport biennal sur les activités de publication, 2018–2019 »,

APPROUVE l'attribution d'un montant maximum de 50 000€ par an pendant deux ans (2021 et 2022) pour les publications en libre accès, ce montant étant prélevé sur le Fonds spécial du Conseil de Direction sous réserve de liquidités suffisantes.



Lundi 11 et mardi 12 mai 2020

Par téléconférence (en raison de la pandémie à coronavirus et des restrictions de circulation)

ACCEPTATION DES SUBVENTIONS ET CONTRATS, ET REPARTITION DES INTERETS

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/62/12](#) « Acceptation des subventions et contrats »,

1. CONFIRME l'approbation provisoire donnée par le Président du Conseil de Direction entre les sessions, conformément aux paragraphes 2 et 3 de la Résolution [GC/52/R13](#), pour les projets suivants :

- Coordination du Groupe chargé de l'harmonisation internationale des cohortes de naissance [Ministère de l'environnement, Japon (par le biais du *Center for Environmental Information Science* (CEIS)) et Ministère fédéral de l'Environnement, de la protection de la nature, de la construction et de la sûreté nucléaire de l'Allemagne, pour un montant de 60 060€ (30 030€ du Japon et 30 030€ de l'Allemagne) sur 12 mois] ;
- Campagne Burpeesforcancer – contribution volontaire sans objet spécifié [Interspiro (entreprise suédoise), pour un montant de 15 000€].

2. PREND NOTE du rapport *post facto* sur les subventions et les contrats acceptés par la Directrice, tels que détaillés dans le Document GC/62/12 ;

3. PREND NOTE du montant des intérêts et de leur répartition ; et

4. FELICITE le personnel pour l'obtention de subventions de recherche compétitives.

**Conseil de Direction
Soixante-deuxième Session**

GC/62/R14

Lundi 11 et mardi 12 mai 2020

Par téléconférence (en raison de la pandémie à coronavirus et des restrictions de circulation)

ACCEPTATION DES DONNS

Le Conseil de Direction,

Ayant été informé par le [Document GC/62/13](#) des dons non assortis de conditions acceptés par la Directrice durant l'année 2019 en vertu des pouvoirs que le Conseil lui a conférés par sa Résolution GC/4/R3,

EXPRIME sa profonde gratitude aux donateurs pour leur généreuse contribution aux activités de recherche du Centre.



**Conseil de Direction
Soixante-deuxième Session**

GC/62/R15

Lundi 11 et mardi 12 mai 2020

Par téléconférence (en raison de la pandémie à coronavirus et des restrictions de circulation)

**DEMANDE DE FINANCEMENT GRACE AU FONDS SPECIAL DU CONSEIL DE
DIRECTION : PLATEFORME INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE
ET RESTITUTION DES FONDS INUTILISES**

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/62/14](#) « Demande de financement grâce au Fonds spécial du Conseil de Direction : plateforme informatique scientifique et restitution des fonds inutilisés » et le [Document GC/62/Inf.Doc. No.2](#) (Projections budgétaires du Fonds spécial du Conseil de Direction pour 2020–2023),

1. AUTORISE la Directrice à prélever un montant maximum de 350 000€ sur le Fonds spécial du Conseil de Direction, sous réserve d'un solde liquide suffisant dans le Fonds, pour l'acquisition de la plateforme informatique scientifique incluant des serveurs de stockage (115 000€), des serveurs informatiques (70 000€), un équipement de réseau (25 000€), un logiciel de gestion et d'analyse des données (120 000€), des services professionnels (20 000€), ainsi que la maintenance de la plateforme, pour une période de quatre ans ;

Rappelant sa [Résolution GC/60/R16](#) par laquelle il a autorisé le Directeur à acheter un système automatisé de profilage des acides gras phospholipidiques plasmatiques pour un montant de 115 000€,

2. PREND NOTE de la restitution au Fonds spécial du Conseil de Direction du montant de 115 000€ en raison de l'annulation de cet achat suite à une redéfinition des priorités des activités scientifiques de la Section concernée.

**Conseil de Direction
Soixante-deuxième Session**

GC/62/R16

Lundi 11 et mardi 12 mai 2020

Par téléconférence (en raison de la pandémie à coronavirus et des restrictions de circulation)

DEMANDE DE SUSPENSION DE LA PARTICIPATION D'UN ETAT PARTICIPANT (ET IMPLICATIONS FINANCIERES) – LA TURQUIE

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/62/17](#) « Demande de suspension de la participation d'un Etat participant et implications financières – La Turquie »,

Rappelant les Articles III, XII et XIII du Statut du CIRC ainsi que le Règlement intérieur du Conseil de Direction,

1. NOTE qu'il n'existe pas de procédure définie pour la suspension de la participation d'un Etat participant ; et
2. CONFIRME avec regret le retrait de la Turquie tel que mentionné dans la [Résolution GC/61/R17](#).

Lundi 11 et mardi 12 mai 2020

Par téléconférence (en raison de la pandémie à coronavirus et des restrictions de circulation)

PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ARTICLE XIII DU STATUT DU CIRC

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/62/15](#) « Rapport du Groupe de travail du Conseil de Direction sur l'amendement de l'Article XIII du Statut du CIRC »,

1. REMERCIE le Groupe de travail d'avoir examiné les options possibles ;
2. PRIE le Groupe de travail d'étudier d'autres options ;
3. DECIDE de reporter l'examen des options possibles ainsi que la décision relative à un éventuel amendement du Statut à la prochaine session du Conseil de Direction afin de laisser plus de temps pour les délibérations ; et
4. SOUHAITE LA BIENVENUE au Canada, à l'Espagne, aux Etats-Unis d'Amérique, au Royaume-Uni, et au Président ou Vice-Président du Conseil de Direction (membres *es qualités*) en qualité de membres du Groupe de travail.

Lundi 11 et mardi 12 mai 2020

Par téléconférence (en raison de la pandémie à coronavirus et des restrictions de circulation)

NOMINATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil de Direction,

Conformément aux dispositions de l'Article VI du Statut du Centre,

1. NOMME

Professeur Louisa Gordon, Australie)

Dr Marc Arbyn, Belgique) pour une durée de quatre ans

Dr Ferrán Catalá, Espagne) au Conseil scientifique

Dr Manami Inoue, Japon)

Professeur Kalipso Chalkidou, Royaume-Uni)

2. REMERCIE les membres sortants du Conseil scientifique, les Docteurs Adèle Green (Australie), Atsushi Ochiai (Japon), Roberto Salgado (Belgique), Pilar Sánchez Gómez (Espagne) et Simon Tavaré (Royaume-Uni), de l'œuvre utile qu'ils ont accomplie au Conseil scientifique et de leur contribution aux activités de recherche du Centre.



Lundi 11 et mardi 12 mai 2020

Par téléconférence (en raison de la pandémie à coronavirus et des restrictions de circulation)

COMPOSITION DU SOUS-COMITE SUR L'ADMISSION DE NOUVEAUX ETATS PARTICIPANTS

Le Conseil de Direction,

Rappelant sa Résolution GC/18/R14, par laquelle il a désigné les membres du Sous-comité sur l'admission de nouveaux Etats participants, et la nécessité de désigner de nouveaux membres à la fin de chaque session du Conseil de Direction,

Rappelant également sa [Résolution GC/53/R20](#), statuant que le nombre de membres et la composition du Sous-comité seront déterminés à chaque session ordinaire du Conseil de Direction,

DECIDE que ce Sous-comité sera composé, outre le Président du Conseil de Direction (membre *ès qualités*), des représentants du Brésil, des Etats-Unis d'Amérique, du Japon, des Pays-Bas et du Royaume-Uni, qui demeureront en fonction jusqu'à la prochaine session ordinaire du Conseil.



**Conseil de Direction
Soixante-deuxième Session**

GC/62/R20

Lundi 11 et mardi 12 mai 2020

Par téléconférence (en raison de la pandémie à coronavirus et des restrictions de circulation)

DATE DE LA SOIXANTE-TROISIEME SESSION DU CONSEIL DE DIRECTION

Le Conseil de Direction,

1. DECIDE de tenir sa prochaine session ordinaire à Lyon, France, la semaine précédant l'ouverture de l'Assemblée mondiale de la Santé en 2021 ; et
2. PRIE la Directrice d'informer les membres du Conseil dès que ces dates seront connues.